

Communiqué de presse **EMBARGO : samedi 12 juin 2021, 10h00**

Prix des médias 2021 de la Fédération Suisse des Avocats (FSA)

La recherche de la vérité est complexe, onéreuse et semée d'embûches

Lucerne, le 12 juin 2021. **Michael Schilliger, journaliste de la NZZ, reçoit cette année le prix des médias de la Fédération Suisse des Avocats (FSA) pour son rapport « Monster oder Retter » dans le contexte d'un procès historique devant le Tribunal pénal fédéral. Trois personnes se partagent la deuxième place : Fati Mansour avec sa série d'articles « Effets de la pandémie de Covid-19 sur la justice » dans Le Temps, Andreas Eberhard du magazine de rue Surprise avec sa série d'articles en quatre parties « Lösungen für die IV » et la journaliste du NZZ-Folio Aline Wanner avec son article « Der Ex-Vater ».**

La Fédération Suisse des Avocats s'attache à la promotion d'une information compréhensible et objective sur la nature et les valeurs du droit suisse et de ses instances. A cet effet, la FSA décerne tous les deux ans un prix des médias. « En raison de la qualité élevée des travaux reçus, nous n'attribuons pas seulement un prix principal en 2021, mais tenons également à récompenser trois deuxièmes places », explique Franz Steinegger. Le conseiller national de longue date, avocat de métier, préside le jury. Les quatre prix récompensant une œuvre journalistique exceptionnelle sont dotés d'un montant total de 10 000 francs.

Un reportage devient un moyen de preuve en procédure pénale

Un procès historique a débuté devant le Tribunal pénal fédéral à Bellinzona en décembre dernier. Pour la première fois, un cas de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité a été traité en Suisse. Le chef de guerre libérien inculpé est-il un criminel de guerre ? A-t-il torturé, tué, réduit des humains à l'état d'esclaves ? Michael Schilliger, journaliste de la NZZ, tente de se rapprocher de la vérité, suit les traces de l'accusé, se rend au village où les atrocités ont eu lieu et parle avec les personnes impliquées. « Le reportage de Michael Schilliger démontre clairement à quel point la recherche de la vérité est importante pour les victimes et leurs proches, mais aussi combien cette recherche est complexe, onéreuse et semée d'embûches », décrit de manière élogieuse Michael Schweizer, responsable du service juridique de la SSR. Les lecteurs et lectrices se retrouvent, l'espace d'un instant, dans la situation presque oppressante des personnes qui doivent se prononcer sur la vérité dans le cadre de ce procès hors du commun. La valeur du travail du lauréat est démontrée par le fait que ses rapports ont été admis par le Tribunal comme preuves et ont servi à la fois à l'accusation et à la défense.

La pandémie et ses effets sur la justice

Demandes de libération provisoire de détenus, crainte de la contagion, reports d'auditions pour des mesures de quarantaine ou vidéoconférences dans des procès civils : dans une série de sept articles, Fati Mansour, journaliste au Temps, présente les effets de la pandémie de Covid sur le système judiciaire. « Fati Mansour traite les thèmes de manière précise et approfondie, en faisant toujours preuve d'une grande intelligence et de beaucoup de perspicacité », félicite Miriam Mazou, avocate et membre du jury.

La jurisprudence du Tribunal fédéral est-elle arbitraire ?

Andreas Eberhard du magazine de rue Surprise a également été récompensé pour une série complète d'articles qui présentent en détail les problèmes liés à l'assurance-invalidité. Il met l'accent sur les personnes malades qui ne font pas l'objet d'un lobbying politique. Eberhard examine comment un système marqué par la jurisprudence du Tribunal fédéral permet l'arbitraire dans certains cas. « Sa persévérance dans la recherche ainsi que l'analyse de la question de savoir si l'invalidité pouvait être une question de droit ont impressionné le jury », déclare Martin Hofer, ancien rédacteur en chef de l'émission 10vor10 et du SonntagsBlick, dans son discours d'éloge.

Que se passe-t-il lorsqu'un père quitte son enfant ?

Un prix a également été attribué au texte « Der Ex-Vater » d'Alice Wanner. La responsable de NZZ-Folio nous conduit dans la vie intérieure d'un homme marié qui apprend soudain qu'il n'est pas le père biologique de son fils. Il en est bouleversé, offensé et se pose des questions. « Alice Wanner décrit tout cela avec beaucoup d'empathie et un langage littéraire » explique Martin Hofer, ce qui a amené le jury de la FSA à lui décerner ce prix. Qu'est-ce qu'un père ? Quels sont les devoirs du père ? Un père peut-il quitter son enfant ? Ces questions prennent vite une dimension juridique. Sur ce point également, Wanner fait preuve d'une réflexion prudente et montre comment les décisions des autorités et la jurisprudence sont parfois dépassées par l'évolution de la société. Qu'est-ce qui fait un père ? Les gènes, le test ADN, la vie, un jugement ? Même l'autrice préfère laisser cette question ouverte.

Contributions récompensées par le prix des médias de la FSA :

- Prix principal : Michael Schilling, [« Monster oder Retter »](#), NZZ
- 2^e prix ex aequo :
 - Aline Walter, [« Der Ex-Vater »](#), NZZ
 - Fati Mansour, « Effets de la pandémie de Covid-19 sur la justice », Le Temps
[Menace virale sur la justice et les prisons de Suisse](#)
[En Suisse, la justice doit-elle suspendre son vol ?](#)
[A Genève, les juges croulent sous la supplique sanitaire](#)
[Justice : sauvés par le Covid-19 ?](#)
[Face à la crise, l'opération dégel de la justice vaudoise](#)
[En temps de pandémie, divorcer par écrans interposés](#)
[En Suisse, la deuxième vague fragilise le procès pénal](#)
 - Andreas Eberhard, « Lösungen für die IV », magazine de rue Surprise
[Partie 1 : Sparen bei den Kranken](#)
[Partie 2 : Richter als neue Mediziner](#)
[Partie 3 : Das Geschäft mit den Gutachten](#)
[Partie 4 : Die IV unter Druck – wie weiter?](#)

Fédération Suisse des Avocats

La Fédération Suisse des Avocats (FSA) est l'organisation professionnelle des avocates et avocats indépendants en Suisse. Depuis 1898 déjà, la FSA s'engage en faveur de la dignité, des droits et des intérêts des membres du barreau suisse et de l'indépendance de la profession d'avocat. La fédération compte environ 11 000 membres. Les membres des 24 ordres cantonaux d'avocats sont tous membres de l'organisation faîtière nationale. La FSA s'engage entre autres pour la formation continue de ses membres, notamment en organisant un congrès spécialisé tous les deux ans. En tant que porte-parole officielle de la profession, la FSA représente par ailleurs les intérêts des avocates et des avocats au niveau des procédures législatives de la Confédération. La FSA s'engage également de manière active pour le développement du droit et de la jurisprudence dans l'intérêt des justiciables et de l'État de droit.

www.sav-fsa.ch

Téléchargements à l'adresse www.sav-fsa.ch/fr/aktuell/news.html

- Communiqué de presse
- Discours d'éloge à l'occasion du Prix des médias de la FSA

Contacts

Martin Hofer
Membre du jury
martin.hofer@farnet.ch
M 079 447 99 21

René Rall
Secrétaire général FSA
rene.rall@sav-fsa.ch
M 078 838 06 06